



# Comment maintenir le pouvoir d'achat de l'euro ? Les défis de la politique monétaire européenne



Journée d'étude du 22 octobre 2008

## Pourquoi les banques centrales

Guy QUADEN, gouverneur

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à la Banque nationale à l'occasion de ce séminaire consacré à la politique monétaire européenne.

Certains d'entre vous se demandent peut-être pourquoi la Banque nationale de Belgique a conçu une formation adressée directement à des enseignants. Quel est le rapport entre une telle initiative et le mandat d'une banque centrale ?

Tout d'abord, je crois qu'aucune banque d'émission ne saurait se passer du soutien de la population pour mener à bien ses missions d'intérêt général. La légitimité d'une institution comme la nôtre repose en effet sur la confiance du public. Nous accordons donc beaucoup d'importance au développement de nouvelles initiatives en matière de communication : informer sur nos missions et nos responsabilités fait partie de nos obligations citoyennes comme institution publique au service de l'ensemble de la société. Communiquer permet aussi de mieux faire comprendre nos décisions et ainsi d'en accroître l'efficacité. Les décisions du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne sont largement commentées dans les médias ; les événements liés à la crise financière actuelle mettent les banques centrales au cœur de l'actualité. Il est important que leurs décisions soient comprises, c'est pourquoi les banques centrales sont amenées à communiquer davantage sur leurs objectifs et leur stratégie.

Dans la mesure où elles sont indépendantes, les banques centrales sont des institutions publiques un peu particulières. Cette indépendance a été renforcée par le Traité de Maastricht, qui définit dans le même temps l'objectif principal de la politique monétaire. Mais cette indépendance a une contrepartie : l'obligation d'expliquer les décisions qui sont prises et renforcer la transparence sur l'ensemble des activités des banques centrales.

Dans ce cadre, l'enseignement est devenu l'un de nos interlocuteurs privilégiés, et en particulier dans notre politique de communication. Le Musée de la Banque nationale, avec le matériel didactique qui l'accompagne, en constitue un bon exemple. La présente initiative en constitue un prolongement ; je souhaiterais qu'elle nous aide à renforcer nos liens avec ceux et celles qui sont en première ligne dans l'enseignement de l'économie. Car à terme, c'est la connaissance de l'économie en général que nous voulons contribuer à renforcer.

Dans les derniers mois, la nécessité d'accroître les connaissances économiques de base a été exprimée à de nombreuses reprises au niveau international. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a ainsi recommandé à ses États membres d'augmenter leurs efforts en la matière. Les banques centrales constituent un canal idéal pour ce genre de formation, car elles disposent des compétences nécessaires en économie sans être soumises à des contraintes commerciales. Le seul et unique objectif que nous poursuivons est donc de contribuer à une meilleure compréhension de l'économie par le grand public et de donner aux jeunes les outils qui leur permettent de mieux comprendre leur environnement. Il ne s'agit pas de transmettre aux élèves une quelconque idéologie mais de les inciter à la réflexion et d'éveiller leur intérêt pour les questions économiques en leur donnant les clés qui les aideront à les déchiffrer. En tant que professeur d'économie, j'ajouterai, à titre personnel,

que nous espérons également pouvoir contribuer à l'amélioration du matériel pédagogique actuellement à la disposition des enseignants du secondaire, et qui, pour les matières économiques n'est pas toujours de première fraîcheur.

Mais revenons à ce qui vous intéresse aujourd'hui: au fond, qu'est-ce que c'est qu'une banque centrale?

Il faut bien avouer que c'est une institution un peu particulière, ni administration publique ni banque privée, dont la tâche principale est de s'occuper de la monnaie. La monnaie de papier, nous l'imprimons et la mettons en circulation en fonction de la demande de l'économie; en matière de monnaie électronique, nous centralisons l'ensemble des transactions réalisées en Belgique.

Une banque centrale ne doit pas seulement veiller au bon fonctionnement de ces différents moyens de paiement, elle doit aussi et surtout veiller à ce qu'ils gardent leur valeur. Maintenir la valeur d'une monnaie c'est garantir son pouvoir d'achat pour tous ceux et celles qui l'utilisent, en particulier les groupes les plus fragiles de la population, et éviter qu'une perte de confiance dans son utilisation augmente les incertitudes et nuise au bon fonctionnement de l'économie. Une monnaie perd de sa valeur lorsque, par exemple, la hausse des prix, l'inflation, ne permet plus d'acheter, avec le même montant, la même quantité de biens ou de services.

L'histoire a montré que, chaque fois que l'inflation n'était plus contrôlée, c'est l'ensemble de l'économie qui en souffrait. L'hyperinflation a été à l'origine des grandes crises économiques du 20<sup>e</sup> siècle. C'est la raison pour laquelle l'objectif principal d'une banque centrale est de maintenir la stabilité des prix, condition indispensable à une croissance stable et durable.

Cet objectif a été confirmé par le Traité de Maastricht, le texte même qui a permis la création d'une monnaie européenne et la mise en place d'une politique monétaire européenne. C'est d'elle qu'il sera essentiellement question aujourd'hui: le cadre institutionnel dans lequel elle se déploie, les principaux objectifs qu'elle vise, la stratégie qui est mise en œuvre pour atteindre ceux-ci, et enfin son cadre opérationnel. Quelques spécialistes directement concernés par ces matières vous les présenteront et bien sûr répondront à toutes vos questions. Comme il s'agit de spécialistes, je vous demande de ne pas hésiter à les interrompre si, par malheur, leurs interventions devenaient trop techniques. Vos besoins en tant qu'enseignants sont particuliers, et nous entendons y répondre.

Le législateur belge a confié bien d'autres activités à sa banque centrale: en matière de statistiques, d'études, de centralisation des bilans ou des crédits, de stabilité financière et d'autres services rendus à l'État ou au secteur financier. Nous ne les aborderons pas aujourd'hui; ce sera peut-être l'occasion d'un autre séminaire. Cette séance est en effet une première et elle servira de test. C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir compléter le formulaire d'évaluation qui vous a été remis et qui nous permettra d'orienter notre réflexion sur la manière de poursuivre et, s'il le faut, corriger, ce genre d'initiative à laquelle, pour ma part, je tiens beaucoup.

Je vous remercie donc vivement de l'intérêt dont vous faites preuve en nous consacrant une demi-journée de votre temps et vous souhaite une très agréable et très intéressante après-midi.